GazMétro
1717, rue du Havre
Montréal Qc H2K 2X3
tél.: 514 598-3444
www.gazmetro.com

Hugo Sigouin-Plasse
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 18 novembre 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Avis sur les approvisionnements en fourniture et transport de gaz naturel nécessaires pour répondre aux besoins en gaz naturel des consommateurs québécois à moyen et long termes
Notre dossier : 312-00705
Dossier Régie : R-3900-2014

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la correspondance des procureurs de TransCanada PipeLines Limited (« TransCanada ») datée du 17 novembre concernant, notamment, le dépôt par Gaz Métro d'une étude préparée par KPMG-SECOR.

Quoiqu'en dise les procureurs de TransCanada, cette étude (C-GM-0021) était non disponible au moment des audiences d'octobre dernier. Gaz Métro souligne que cette étude contient des informations importantes et pertinentes aux fins de l'avis que la Régie doit rendre dans le cadre du présent dossier.

Quant à la lettre du 4 novembre 2014 (C-GM-0024), Gaz Métro rappelle que celle-ci énonce le compromis qui serait acceptable pour Union, Enbridge et Gaz Métro dans le cadre des négociations relatives au projet Oléoduc Énergie Est. Le contenu de cette lettre complète et est tout à fait aligné avec les positions exprimées à ce sujet par les distributeurs entendus par la Régie en octobre dernier. Quant à l'affirmation des procureurs de TransCanada selon laquelle la lettre serait « biaisée », il va de soi que le compromis dont cette lettre fait état a été formulé dans la perspective des trois distributeurs et de leur clientèle. Il n'est donc pas surprenant que TransCanada, la contrepartie dans le cadre des négociations, manifeste elle-même, par l'intermédiaire de ses procureurs, un biais défavorable à l'égard de cette lettre.

Ceci étant précisé, Gaz Métro demeure convaincue que la lettre, au même titre que l'étude de KPMG-SECOR, contient des informations importantes et pertinentes dont la Régie devrait se saisir dans le cadre du présent dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos sentiments les meilleurs.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb